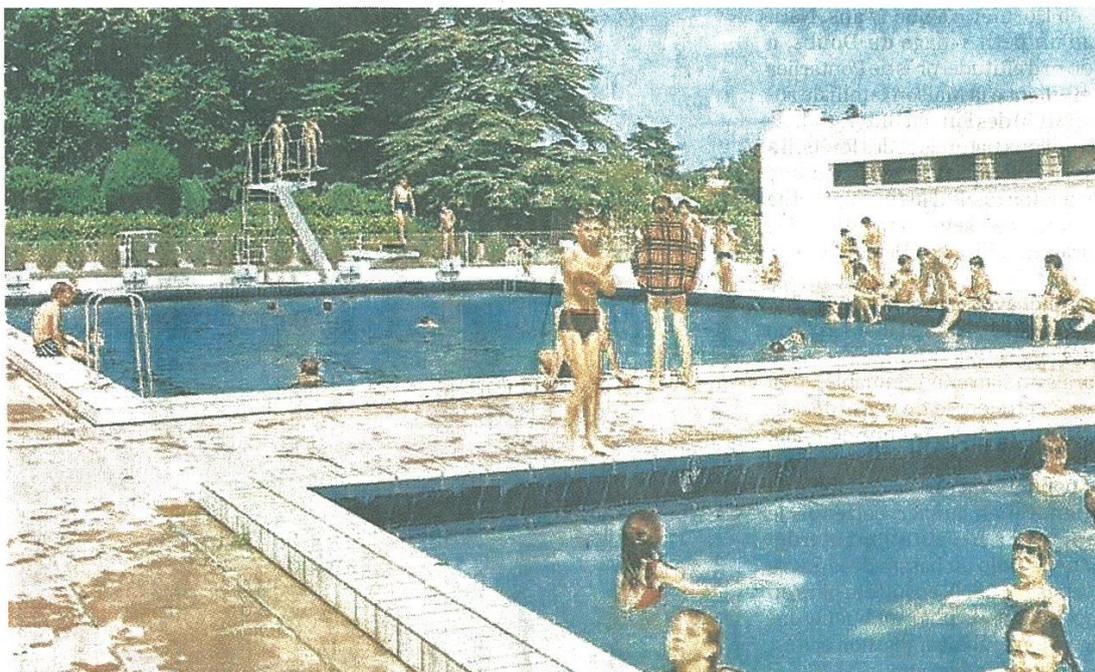


## Quel avenir pour la piscine ?

La piscine communautaire nécessite des travaux de mises aux normes et d'entretien, mais aucune décision n'a été prise sur sa réhabilitation.



La piscine de Coulonges est ouverte depuis 1967, en voici une carte postale datant des années soixante-dix.

**L**a réhabilitation de la piscine, ce n'est pas encore pour tout de suite. Toutefois, Jean-Pierre Rimbeau, président de la communauté de communes Val de Gâtine (CCVG), veut rassurer les utilisateurs : « *Notre priorité est que la piscine reste ouverte* ».

La piscine n'est plus municipale depuis 2015, la commune, pour des raisons financières, ne pouvant pas assurer les travaux de mises aux normes et d'entretien, en proposait la gestion à l'ancienne communauté de communes Gâtine-Autize (CCGA). Il y avait une certaine logique à voir la charge financière, liée à de lourds travaux dans cette installation à vocation cantonale, être supportée par la communauté de communes.

Le 20 octobre 2015, en conseil communautaire, la proposition du trans-

fert de la responsabilité de la piscine de la commune vers la CCGA ne suscite d'ailleurs aucune opposition. La charge de fonctionnement liée au transfert est évaluée à 65 000 €. Cette somme représente ce qu'a coûté la piscine à la commune en 2015, année du transfert, et sera versée chaque année par Coulonges-sur-l'Autize à la communauté de communes en dédommagement.

### La seule piscine pour un territoire de 33 communes

Depuis janvier 2017, avec la fusion des trois intercommunalités (Gâtine-Autize, Val d'Egray et Sud Gâtine) en Val de Gâtine, c'est à cette dernière que revient la responsabilité de la piscine. C'est la seule piscine de ce territoire de 33 communes et ce n'est pas forcément un atout. L'échelle des

priorités communautaires étant un tantinet différente de l'échelle des priorités cantonales.

La réhabilitation du bassin de natation de Coulonges n'était inscrite au budget ni en 2016, ni en 2017. Des études de faisabilité ont été réalisées et les sommes à engager justifient prudence et réflexion. La solution qui pourrait faire l'unanimité serait, sans toucher aux bassins et avec comme préoccupation majeure le traitement des eaux, une réhabilitation complète des locaux techniques et des vestiaires avec la création d'un vestiaire collectif pour les scolaires, d'un point de restauration rapide et sur des zones à reconquérir la création d'espace de jeux. La piscine de Coulonges a comptabilisé cette saison 6 656 entrées.